

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00103

Numéro SIREN : 848 345 633

Nom ou dénomination : 3L

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2020 sous le numéro de dépôt 1551



SARL 3L

**Zone Artisanale le Colombier
71510 SAINT LEGER SUR DHEUNE**

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation
de la société 3L, société à responsabilité limitée, en société par
actions simplifiée**

Ce rapport contient 2 pages

EVERFI - Bâtiment 3 - 3 chemin du Jubin - 69570 DARDILLY - Tél. 04 37 58 08 61
S.A.R.L. au capital de 40 000 euros - SIREN 511 535 882 RCS Lyon
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau de
l'Ordre des Experts Comptables Rhône-Alpes et à la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Lyon



Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société 3L, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 31 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la situation 31 décembre 2019, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement de cette situation est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Dardilly,

Le 11 mars 2020,

EVERFI S.A.R.L.

Représentée par Emmanuelle Vicente

Commissaire aux Comptes inscrit

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon